

PETITE HISTOIRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

DE CRESPLY (950) A CRÉPY-EN-VALOIS (1914)

A 13 lieues de Paris sur la route de Paris à Soissons, à 10 lieues de Château-Thierry, à 7 de Meaux, au centre des régions Picardie, Brie, Champagne et Flandre, il y a eu Crespeium.

Dès 1119 le nom apparaît, cité par le roi de France. On le retrouve en 1278, toujours en latin, mais c'est alors Crespiacum. Ce terme, qui va donner Crespy puis Crépy, vient du latin crypta, crypte, grotte.

En ces temps reculés, la ville est vivante, ses habitants sont nombreux, on compte alors 2000 maisons dans ses fonds et sur ses côtes.

En 1223, Louis VIII offre aux habitants ses trois moulins qui sont Recroc, Comporté et Choiseul, avec la banalité, à la charge de payer à sa recette 154 muids et une mine de blé. Il fallait que la ville fut très peuplée pour que les moulins puissent fournir une pareille redevance, outre l'entretien des habitants.

Crespy, érigé en duché, puis rattaché à la couronne, et ensuite érigé en comté, subira moult événements historiques et parfois de plein fouet. En 1431, le siège des Anglais, par exemple, et l'incendie qu'il occasionna entraîna la destruction de la ville, de son château.

La situation géographique de la ville en fait une plateforme commerciale. Mais les temps sont parfois difficiles et les foires renommées tombent en désuétude, sont remises au goût du jour, réglementées, oubliées à nouveau pour renaître encore et parvenir à aujourd'hui, avec les marchés hebdomadaires... et

des supermarchés, des boutiques et de nombreuses entreprises.

Après lecture de la monographie de Crépy-en-Valois, écrite par l'abbé Gross de Lévigney et publiée en 1881 intitulée *Histoire civile et religieuse de Crépy-en-Valois*, avec l'aide de l'*Histoire anecdotique*, tomes I et II, de Robert Barrier et d'extraits de *Crépy-en-Valois, Mille ans d'Histoire* de Jean-Marie Tomasini, c'est une petite histoire du commerce et de l'industrie Crépynoise que nous vous proposons, de 950 au début du XX^e siècle.

UNE FOIRE POUR LES PÉLERINS

Vers 950, Raoul 1^{er}, comte de Vermandois et de Valois établit une foire à Crespy en faveur des religieux de Saint-Arnould. Il s'agit en fait de pourvoir aux besoins des pèlerins qui viennent se recueillir et rendre hom-

mage aux reliques de Saint-Arnould (un morceau du tombeau de la Sainte-Vierge, un morceau de bois de la Vraie-Croix, un morceau de la crèche).

Cette foire est fixée au 1^{er} juillet. A cause des guerres, elle tombe en désuétude.

Le XII^e siècle sera sans doute la période la plus florissante pour le commerce crespynois. Le comte d'Alsace fixe son séjour à Crespy et fait réparer les voies de communication entre la Flandre et la Champagne, notamment le chemin de Bapaume. Le comte favorise l'implantation des juifs, principaux commerçants, qui avaient un entrepôt à Crespy et des comptoirs dans les environs.

En 1345, ils furent expulsés et les guerres dévastatrices entraînèrent un ralentissement très sensible dans toutes les affaires.

Au XIII^e siècle, si la production locale de foin, qui abonde dans

les pâturages, permet d'expédier à Paris, le commerce se limite malgré tout aux contrées voisines.

On trouve alors la prospérité dans la pêche des poissons des étangs du Valois, dont on parvient à faire un peu d'exportation, ainsi que dans le commerce des chardons dont on cultive quatre espèces (on en expédie à Reims, Saint-Denis et Paris).

Le 14 juillet 1371, Philippe de Valois accorde trois jours de franche foire dans l'octave de Saint-Denis (période de huit jours qui suit chacune des grandes fêtes de l'année ou dernier jour de cette huitaine), au mois d'octobre, la Saint-Denis étant le 9 de ce mois.

Cette foire avait lieu précédemment en juillet mais troublait le travail des moissons. Elle connaît une période de prospérité et, toujours à cause des guerres, contre les Anglais alliés aux Bourguignons, elle

tombe à nouveau en désuétude.

En 1492, Charles VIII, à la demande de Louis, duc d'Orléans et de Valois accorde quatre jours au lieu de trois. Il précise lesquels : deux jours au second lundi de Carême et deux jours au lendemain de la fête des morts (3 novembre).

La vie religieuse étant à l'époque indissociable de la vie civile, commerciale ou autre, chaque instant de la vie de chacun étant réglé par la croyance, la foire est réglementée comme suit :

Dans les cas où un de ces jours tomberait un dimanche, un jour de fête ou un jour où il est défendu de manger de la viande, ce second jour serait pris après, de manière que chacune foire dure deux jours entiers.

Marchands pourront vendre, échanger, permuter et distribuer leurs marchandises, en gros et en détail, sans en payer aucune imposition, droits, devoirs ni autres tributs, aides, subsides quelconques dont ils sont exempts et affranchis, à la réserve toutefois du huitième de vin vendu en détail dans la ville et faubourgs.

La lettre de Charles VIII portant changement et rétablissement de la foire de Crespy précise aussi : *Pourvu aussy que à quatre lieues à la ronde, n'y ait auxdits jours autres foires semblables auxquelles ces présentes pourraient porter préjudice.*

LE MARCHÉ FRANC

En août 1577, Henri III, sur la demande de Catherine de Médicis, duchesse du Valois et mère du roi, et parce qu'Henri III et ses prédécesseurs portaient le nom de la maison et du pays de Valois, accorde à Crespy que, chaque premier mercredi du mois, il y aura marché franc. Les marchands, comme durant la foire précédemment vue, seront exempts de taxes, affranchis, d'où le terme de marché franc.

Là encore, l'exception est faite du huitième de vin vendu au détail mais aussi du *bestial à pied fourché*.

Mais en 1578, le premier mercredi de l'année se trouve être

L'entrée de la Place de la République, dite aussi place de la Couture. Cette photographie d'Eugène Laisier montre l'arrivée d'une roulotte de forains.



LA VIE DE NOS VILLES

le premier jour de l'année. Une ordonnance du roi est alors édictée. Chaque fois que le 1^{er} mercredi du mois sera jour de fête solennel, la foire sera repoussée au mercredi suivant.

Il y aura plus tard trois marchés par semaine, le mercredi, le vendredi et le samedi. Le vendredi étant un jour saint, il ne sera vendu que du beurre, des œufs, des légumes. Les deux autres jours seront autorisés à vendre de la viande.

On trouve alors des porcs, des génisses et des chevaux. Les cochons, qui ne sont pas les légendaires Cochons de Crépy, sont tout de même de Picardie tandis que les génisses sont normandes et que les chevaux viennent de Flandre.

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Si anciennement on a fabriqué à Crépy-en-Valois des draps gros et petits ainsi que des serges, (on trouve la trace d'une corporation des fabricants de serge), si des moulins à drap ont existé sur le ruisseau Sainte-Marie, les guerres ont là encore eu un rôle néfaste. Elles ne laisseront rien de la manufacture de draps.

Les guerres de religion seraient la cause de leur disparition. On trouve malgré tout, sur le marché, des toiles de ménage.

Au XVIII^e siècle, si Crépy est en train de devenir Crépy et existe toujours, le lustre a disparu. Depuis longtemps les seigneurs et rois ont construit un château à Villers-Cotterêts, qu'ils ont préféré à celui, quasiment abandonné et en ruines, de Crépy-en-Valois, quand ils n'ont pas choisi celui de Nanteuil-le-Haudouin.

Le commerce est nul, ou quasi nul.

On ne vend plus que du blé les mercredis et samedis, et encore. La route de Paris a été déviée et passe maintenant par Lévigien. Les cultivateurs portent alors plus aisément leurs récoltes à Nanteuil, par un beau chemin, qu'à Crépy, que l'on joint par le chemin Saint-Germain, impraticable et dangereux.

On propose comme solution le pavage d'un quart de lieue du chemin de Crépy à Villers-Cotterêts et du chemin Saint-Germain.

Une adjudication est faite en 1720 par Monsieur l'intendant de la généralité de Soissons. Un entrepreneur est choisi, c'est un paveur de Crépy, M. Vadbot mais celui-ci refusera de réaliser le travail au motif que les billets de banque ne sont plus fiables, tombant en désuétude.

Pour autant et peut-être du fait des difficultés évoquées, depuis 1234, les gens de Crépy ont le privilège de ne point payer de droit de strage, de mesurage et de minage pour les grains vendus. Ce privilège est accordé aux gens vivant intra muros mais aussi propé

muros, c'est à dire, près des murs.

Ce privilège a d'ailleurs été confirmé et amélioré le 30 septembre 1656 par un arrêt du grand conseil. Les propriétaires de maisons à Crépy pourront eux-aussi, jouir de ce privilège.

Le vicomte de Courtieux, à qui les religieux de Saint-Arnould voulaient faire payer ces taxes se défendit et put en bénéficier tant qu'il aurait une maison à Crépy.

Proposition est faite de rétablir le moulin à draps, dans l'intérêt du commerce, ainsi qu'une blanchisserie dont la production se vendrait au marché franc et aux deux foires. *Les forêts de Villers-Cotterêts et le bois du Tillet étant abondants en chênes, l'écorce ne manquera pas et le petit ruisseau Sainte-Marie ferait mouvoir 12 moulins à tan aussi bien qu'un seul.*

Pour ce faire, on propose quelques concessions aux entrepreneurs, telles que *l'exemption de tutèle, de curatèle, collecte, logement de gens de guerre et miliciens, tant pour eux que pour leurs enfants, apprentis, compagnons et garçons, et quant à la taille, ne pas la laisser à la discrétion des collecteurs, mais la taxer d'office ou même les exempter de toute taille, du moins pendant un certain nombre d'années, 10, 20 ou 30 ans.*

En 1839, afin de profiter de l'expansion de l'élevage du mouton, la ville obtient du roi l'autorisation d'installer des foires aux laines les deux premiers mercredis du mois de juillet. Celles-ci se tiennent sur la Place de la Couture, nivelée pour l'occasion.

DENTELLE ET FAÏENCE

L'industrie commence à connaître un nouvel essor. Des femmes étrangères apportent l'art de la dentelle, pas au métier mais au fuseau. L'activité va s'étendre aux cantons voisins.

On voit dans cette activité féminine (des filles de 10 à 12 ans gagnent 6 à 7 sols par jour et plus) la possibilité de fixer en France une branche de commerce importante et lucrative.

En 1881, lorsque l'abbé Gross publie sa monographie de Crépy-en-Valois, la dentelle continue d'être à l'honneur et ce n'est pas un vain mot. Le point de France et de Valois, écrit-il, jouit d'une réputation européenne et reçoit, à l'exposition universelle de 1878, une distinction honorifique. Il écrit encore que des têtes couronnées ont été séduites par la dentelle de Crépy.

Mais la ville ne se distingue pas seulement, au cours de son histoire, par son talent de dentellière. Dès 1762, on produit de la faïence, de la poterie fine. On crée des "bijouteries de porcelaine", qui sont de petits groupes, de figurines par

exemple, dans une manufacture.

Le succès est tel que l'on dépasse rapidement la production de tabatières, de sucriers et de vases pour des services complets de vaisselle.

En 1763, au val Sainte-Agathe, deux associés arrivant de Paris achètent une propriété où ils établissent une manufacture de terre vitrifiée. En 1767, les fonds manquent et un bailleur de fonds avance une somme pour payer les arriérés de salaires des ouvriers et fournir le bois nécessaire au four. En 1770, un des associés meurt. La manufacture n'aurait pas survécu à son fondateur, ce que semble confirmer un acte de 1785 qui la dit abandonnée depuis environ 12 ans.

Il y a quelques années (peut-être au début des années 1980), un amis de Robert Barrier (l'anecdote est racontée par ce dernier dans le premier tome de son *Histoire anecdotique de Crépy*) se rend à New York et va visiter le Metropolitan Museum. Il y découvre trois objets étiquetés "Porcelaine de Crépy-en-Valois - France". Le travail des Crépynois, que ce soit dans la dentelle ou, comme on le voit, dans la faïencerie, aura marqué l'Histoire de sa qualité.

Petit à petit, nous nous rapprochons de la contemporanéité et en 1807, le maire de Crépy-en-Valois, M. Delahante, introduit la fabrication de calicots pour palier au chômage. Un entrepreneur étranger à Crépy, M. Rougemont, d'Ourscamps (près de Noyon) organise une succursale à Crépy (sous l'impulsion du maire), dans l'ancien couvent des Ursulines. Il installe 80 métiers à tisser le coton.

On sait que la dentelle sera produite jusqu'au début du XX^e et que de 1873 au 20 janvier 1939 les établissements Maxime

Clair produisent des meubles. Pendant près de 70 ans, cette usine qui, à ses débuts n'employait que 10 ouvriers va aller jusqu'à en embaucher 1200. Ils viendront travailler de Glaigne, Orrouy, de Séry et de Feigneux.

Les hommes sont ébénistes, menuisiers tandis que les femmes ont en charge le canage et le paillage des chaises ainsi que la confection de la tapisserie des fauteuils.

Les rapports du jury de l'exposition universelle de 1900 évoquent la maison Clair comme la plus puissante dans ce genre d'industrie. Les meubles se vendent partout dans le monde, ce que l'arrivée, en 1861 du premier train va favoriser.

Il y aura aussi une usine de chapeaux, rue Saint-Denis et sous la direction de M. Cardin. Celle-ci produit des canotiers, ceux de la "belle époque". Ils étaient marqués du symbole de l'usine, à savoir un trèfle à quatre feuilles surmonté de la devise "qui veut le peut".

L'agriculture étant l'activité dominante de la région, on peut supposer que l'économie reposait plus ou moins dessus. En 1890, on organise le premier concours agricole et horticole.

Il se déroule le samedi 19 et dimanche 20 juillet de cette année et attira des foules, qualifiées de considérables par Robert Barrier. Agriculteurs, fabricants de moissonneuses, de machines à battre, les éleveurs et leurs bêtes se sont retrouvés sur le Chemin Vert, le Jeu de Paume et sur la Place de la République pour les expositions, près de la ferme de Saint-Lazare pour les compétitions professionnelles, telles que les concours d'habileté pour les conducteurs de charrue.

C'est comme on l'a vu, une ville en plein essor, dynamique, commerçante qui s'apprête à

entrer dans le XX^e siècle. Les foires se tiennent alors le deuxième lundi de Carême et le 3 novembre on y trouve des bestiaux, des chevaux des toiles, du fil, de la mercerie et de la quincaillerie.

Le marché a lieu le mercredi et le samedi, sur la place des Changes et le long de la rue Nationale. Le samedi, c'est le marché aux grains, qui continue d'être prospère, et c'est au Café du Commerce que les professionnels se réunissent pour établir la cote.

Lorsque le 11 novembre 1918, à 11 heures, le clairon de l'armistice sonne dans Crépy, la ville est dévastée. La joie de la paix retrouvée ne pourra faire oublier que 220 Crépynois ne reviendront pas.

*
* *

LE XX^e SIÈCLE

Ce siècle voit la ville se transformer, tout comme le reste du monde, mais on trouve encore des réminiscences de passés lointains. En 1934, par exemple, le *franc-marché*, comme on l'appelle alors, a toujours lieu le premier mercredi du mois, comme décidé en 1577 par Henri III.

Les premiers statuts du Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy sont publiés en 1908. L'association existe toujours.

Les marchés habituels ont lieu les mercredis et samedis et la foire le 3 novembre (Celle-ci aura longtemps été appelée la foire "aux poulains" pour les grandes ventes de chevaux qui y avaient lieu). La fête dure trois jours et se déroule le deuxième week-end de septembre (elle a été instaurée en 1826). ■

La place de la République, photographiée par Eugène Laisier. On voit une des deux tours qui servaient à l'entraînement des pompiers de la ville.

Les Crépynois venaient nombreux assister à ces séances. Cette place aura été, durant les siècles, située juste près de la porte de Compiègne, le carrefour commercial et festif de Crépy-en-Valois. Aujourd'hui encore s'y tiennent les marchés, la foire etc.

